

## Russie : A.Koudrine jette un pavé dans la mare du système de retraites

### Description

Par Céline Bayou (sources : *Argumenty i Fakty, Gazeta.ru, Dojd.ru, Kommersant.ru*)

L'ancien ministre des Finances et actuel président du conseil du Centre de recherches stratégiques Alexandre Koudrine vient d'affoler les médias en déclarant que la Russie n'avait plus les fonds nécessaires pour payer les retraites. Il a ainsi forcé le ministre du Travail et du Développement social et le Fonds de retraites à démentir cette prétendue information et à assurer que l'argent était bien dans les caisses.

A.Koudrine a rappelé qu'en 2016, pour la première fois l'état avait violé sa propre loi prévoyant l'indexation des pensions pour tous les retraités. Un paiement ponctuel de 5.000 roubles n'a alors pas compensé le manque. Or, aujourd'hui, il serait question de limiter les paiements effectués aux retraités qui exercent une activité. Ce qui en dit long sur l'état du Fonds de retraites. Selon l'ancien ministre, pour continuer à payer les retraites actuelles, il faudrait renoncer aux investissements prévus dans l'éducation, la santé ou les infrastructures.

Les responsables du Fonds de retraites n'ont pas tardé à répondre : l'argent est là et le budget prévoit une hausse des retraites d'assurance vieillesse au 1er janvier 2018 de 3,7% alors que l'inflation devrait être inférieure à 3% sur l'année. Les retraites devraient atteindre en moyenne 14.075 roubles, soit 161,3% du minimum vieillesse.

Par sa déclaration intempestive, A.Koudrine met néanmoins le doigt sur un problème économique en Russie concernant le Fonds de retraites qui peine un peu plus chaque année à couvrir son déficit. L'ancien ministre n'y voit qu'une solution, à savoir l'augmentation de l'âge de la retraite, actuellement fixé à 55 ans pour les femmes et 60 ans pour les hommes. Tous les pays de l'ex-URSS ont procédé à une telle réforme, sauf l'Ouzbékistan et la Russie. Outre les considérations sur l'allongement de la durée de vie, A.Koudrine argumente sur le niveau des retraites. Actuellement, elles se situent en moyenne à 34% du salaire antérieur à la cessation d'activité, ce qui reste très faible. Nombre de jeunes retraités préféreraient sans doute poursuivre leur activité et percevoir un salaire décemment.

**date créée**

20/11/2017

**Champs de mots**